

STRUCTURE DE LA VSME :

2 MODULES AU CHOIX

DÉFINITIONS

La VSME repose sur une structure modulaire, avec deux niveaux d'exigence pour s'adapter à toutes les tailles et ressources de PME.

Chaque entreprise choisit le module adapté à ses besoins.

MODULE BASIQUE : LE SOCLE FONDAMENTAL

Ce module constitue la base essentielle pour les PME qui débutent dans le reporting de durabilité.

✓ Il comprend :

• 11 indicateurs ESG répartis selon les 3 piliers :

🌿 Environnement | 👤 Social | 🏛️ Gouvernance

• Un calcul limité des émissions aux scopes 1 et 2 (émissions directes + consommation d'énergie)

• Pas d'analyse de double matérialité, contrairement à la CSRD

• Une grande flexibilité : l'entreprise choisit les indicateurs les plus pertinents pour son activité

📌 Idéal pour : TPE / PME non cotées qui veulent structurer une première démarche RSE sans complexité excessive.

MODULE COMPLET : UNE APPROCHE APPROFONDIE

Ce module est optionnel et repose sur l'application préalable du module basique.

✓ Il permet de documenter :

• Les modèles d'affaires durables

• Les politiques de diversité et d'inclusion

• Les risques climatiques et les stratégies d'adaptation

• Les actions de réduction des émissions de GES

Ce module est plus narratif, il permet de valoriser les bonnes pratiques de l'entreprise en matière de durabilité.

📌 Recommandé pour : PME déjà avancées ou sollicitées par des partenaires, clients, investisseurs.



EN RÉSUMÉ

La VSME offre deux niveaux de reporting :

- Module Basique : accessible et centré sur l'essentiel.
- Module Complet : plus stratégique, pour les entreprises matures ou exigeantes.



greenviz.fr
hello@greenviz.fr
06 27 75 88 44